

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32355**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XI Métiers de la bijouterie Classe 4: Diamantaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232v Arts de la pierre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du diamantaire avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du diamantaire qui est avant tout la personne chargée de tailler la pierre pour en révéler sa beauté. Il doit décider s'il vaut mieux lui donner une forme ronde, carré, en coussin en radiant ou en ovale. Car c'est la taille de la pierre qui déterminera la façon dont le diamant va réfléchir la lumière et c'est donc ce qui va révéler son éclat. Il doit maîtriser les différentes variétés de taille, formes et techniques afin de répondre à chaque demande de manière adaptée et donner des conseils sur l'évolution d'une retaille en fonction de sa matière, prévoir la perte de poids, l'évolution d'un défaut dans la matière voire son élimination si nécessaire, ou encore l'évolution de la couleur au cours de la taille.

Les activités consistent à :

- Déterminer les critères qui permettent de qualifier la qualité d'un bon diamant ;
- Percevoir l'harmonie des formes et des couleurs et s'intéresser aux tendances de la mode ;
- Réaliser les dessins d'art et représenter en trois dimensions l'objet à réaliser ;
- Préparer les cristaux : (fondre, composer les alliages et titrer le diamant,) ;
- Tailler des formes géométriques afin de multiplier les facettes pour mieux réfléchir la lumière ;
- Réaliser le clivage (pour dégrossir les facettes) ;
- Réaliser le décrouitage (pour régulariser) ;
- Réaliser le polissage (pour supprimer les imperfections) ;
- Assembler, monter les pièces, sertir le diamant, et orner les pièces réalisées ;
- Réaliser les finitions : (ébarbage, limage, polissage et avivage).

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Analyser la demande et l'orienter, toujours dans l'intérêt de la pierre ;
- Étudier la faisabilité ;
- Choisir les pierres ;
- Extrapoler le travail des autres artisans (sertisseur) ;
- Minimiser les pertes de poids ;
- Respecter les couleurs et les matières et s'adapter à l'œuvre fournie ;
- Équilibrer les culasses .

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales.

Dimantaire, Bijoutier lapidaire diamantaire, Bijoutier joaillerie, Gemmologue

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1603 : Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ comprenant une vue des pierres brutes avant taille avec une estimation de la perte de poids, le choix de la taille en fonction du brut, une vue après ébauche des trois bruts, une vue des trois pierres terminées et une pièce de joaillerie comprenant huit diamants minimum à ajuster sur œuvre.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Depuis 1924 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.